

Domaines de compétence de l'expert-comptable

Vous connaissez votre expert-comptable comme un expert de la comptabilité mais sa ou ses missions sont beaucoup plus larges.

De l'établissement des comptes annuels au conseil en matière de gestion, de droit des affaires, de droit fiscal, de droit social, ou encore de conseil à l'export, l'expert-comptable est le conseiller permanent du chef d'entreprise. Il apporte une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise.

Véritable allié de l'entreprise, l'expert-comptable apporte ses compétences en matière de comptabilité et de gestion. Il est également qualifié pour clarifier des aspects juridiques liés aux obligations légales de l'entreprise, notamment en matière de droit du travail et de gestion sociale, ou pour mener un travail d'audit.

Ce dossier vous propose d'élargir son périmètre d'intervention et de recenser un certain nombre de missions qu'il peut vous proposer.

1 - La comptabilité de l'entreprise

Les différentes missions de l'expert-comptable au sein de l'entreprise en matière de comptabilité :

- La mise en place d'une comptabilité adaptée à l'entreprise,
- La tenue ou la surveillance de la comptabilité,
- L'externalisation de la fonction administrative et comptable,
- L'établissement de situation intermédiaire,
- La révision des comptabilités informatisées : respect des règles comptables et de gestion, sécurité des systèmes informatiques, archivage, capacité d'évolution,
- L'élaboration des comptes annuels,
- L'élaboration de budgets prévisionnels,
- Le calcul des coûts de revient,
- La mise en place d'une comptabilité analytique.

2 - La gestion de l'entreprise

Les différentes missions de l'expert-comptable au sein de l'entreprise en matière de gestion :

- Le conseil en gestion : assistance à la création de l'entreprise, projets d'investissement, contrôle budgétaire, tableaux de bord, ...

Domaines de compétence de l'expert-comptable

SOMMAIRE :

- 1 - La comptabilité de l'entreprise
 - 2 - La gestion de l'entreprise
 - 3 - Les obligations légales de l'entreprise
 - 4 - Droit du travail et gestion sociale
 - 5 - Droit fiscal
 - 6 - Suivi juridique de l'entreprise
 - 7 - Information de l'entreprise
 - 8 - Audit de l'entreprise
-

Le Club de Gestion

- Le conseil en gestion financière : assistance à la gestion de trésorerie, à la recherche de financements et aux relations avec les organismes bancaires et financiers, ...
- La formation : plan de formation, aide aux recrutements,
- Le conseil aux entreprises en situation de difficulté : restructuration, plan de continuation,
- Le conseil à l'export : recherche de partenaires à l'étranger, relation avec les organismes de financement, analyse de marché, ...
- L'évaluation d'entreprises dans le cadre de cessions, apports, successions, partages, donations, transmissions, ...

3 - Les obligations légales de l'entreprise

En matière juridique, l'expert-comptable peut donner des consultations relevant de son activité principale et rédiger des actes sous seing privé qui constituent l'accessoire direct de la prestation fournie.

4 - Droit du travail et gestion sociale

- Etablissement des bulletins de paie et des déclarations sociales,
- Assistance à la gestion de personnel,
- Mise en place de systèmes adaptés d'intéressement, de prévoyance, de retraite...
- Mise en oeuvre de la loi sur les 35 heures.

5 - Droit fiscal

- Etablissement de toutes les déclarations fiscales,
- Optimisation de la gestion fiscale,
- Gestion fiscale de groupe,
- Assistance en cas de contrôle,
- Représentation en cas de contentieux devant la commission départementale des impôts directs, devant la commission de conciliation, ...

6 - Suivi juridique de l'entreprise

- Choix de la forme juridique,
- Assistance pour les formalités,
- Préparation des opérations de constitution, d'augmentation de capital, de transmission, ...

DOSSIER THEMATIQUE N° 14

Domaines de compétence de l'expert-comptable

LES PRECEDENTS DOSSIERS THEMATIQUES :



DT 13 – Préparez l'intervention de l'expert-comptable



DT 12 – Gagner en efficacité

Le Club de Gestion

7 - Information de l'entreprise

L'expert-Comptable apporte son conseil dans la mise en place de systèmes informatiques de gestion :

- Etudes d'opportunités et de besoins, adaptations des programmes
- Elaboration de cahier des charges
- Assistance au choix des logiciels de gestion, ...

8 - Audit de l'entreprise

A l'exception de l'audit légal (réservé par la loi aux commissaires aux comptes), l'Expert-Comptable peut intervenir dans de nombreux domaines de l'entreprise pour réaliser un audit :

- Audit des comptes dans le cadre d'une prise de participation, d'un rachat d'entreprise, ...
- Audit juridique, fiscal, social, organisationnel
- Audit des systèmes informatiques
- Audit des assurances de l'entreprise

SOURCE :

Site de l'ordre des experts-comptables : <http://www.experts-comptables.com/csoec/Client/Repreneur/Les-domaines-de-competences-de-l-expert-comptable>



Jean-François OILLIC

Le Club de Gestion

Jf.oillic@gmail.com

ABONNEMENT :

Vous n'êtes pas abonné aux dossiers du **Club de Gestion**, abonnez-vous gratuitement par mail :

abonnement@club-gestion.fr

Pour recevoir tous les dossiers dès leur parution.

DOSSIER THEMATIQUE N° 14

Domaines de compétence de l'expert-comptable

COMMENTAIRES :

Pour lire les commentaires publiés et commentez cet article à votre tour :

[Cliquez ici](#)

CONTACTS :

Retrouvez tous les dossiers thématiques sur www.club-gestion.fr dans la rubrique « Dossiers thématiques ».

Pour toute information complémentaire sur cet article ou sur le Club de Gestion, contactez-nous par mail :

contact@club-gestion.fr